



STATISTIQUES

# PANORAMA 2025 DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN HAUTS-DE-FRANCE

[lesecologisteshdf.fr](http://lesecologisteshdf.fr)

LES ÉCOLOGISTES  
HAUTS-DE-FRANCE



# ÉDITO



Ce nouveau Panorama des Violences sexistes et sexuelles dans les Hauts-de-France poursuit un objectif simple et exigeant : **rompre le silence**. Dans notre région comme dans le reste du pays, ces violences restent systémiques, persistantes, parfois invisibilisées. Les chiffres existent, les vies brisées aussi. **Ce rapport est là pour que personne ne puisse dire qu'il ne savait pas.**

À ce jour, aucun rapport annuel régional consacré aux violences sexistes et sexuelles n'existe. Nous assumons donc cette responsabilité. **Par ailleurs, nous demandons toujours la mise en place d'un groupe de travail sur ces questions à la Région Hauts-de-France.** Cette nouvelle édition témoigne d'une volonté constante : mettre en lumière, comprendre, et agir. Ce panorama n'est pas un document de plus. C'est un outil pour les élu-es, les professionnel-les, les associations, les familles. Un outil pour transformer la réalité.

Comme chaque année, nous entendons rendre hommage aux associations de terrain, aux collectifs, aux militantes et militants qui accueillent, accompagnent et soutiennent les victimes plus nombreuses jour après jour à briser le silence.

Leur travail est empreint d'expertise, de courage et d'humanité. Elles innovent, forment, alertent, sauvent. Sans elles, notre région serait plus silencieuse, et plus dangereuse pour les femmes, les enfants, les personnes perçues comme vulnérables. Leur engagement n'est pas seulement précieux : **il est indispensable.**

Cette année a ravivé des blessures profondes à travers les révélations concernant les communautés de Bétharram et de Riaumont. Ces affaires ont mis en lumière des décennies de violences sexuelles, de maltraitances et d'abus d'autorité au sein de structures présentées comme éducatives.

Ces révélations ne relèvent pas du passé. Elles interrogent notre présent et nos politiques publiques. **Pour cette raison, les Écologistes ont présenté une motion pour le soutien aux victimes et la transparence concernant l'affaire Riaumont, adoptée à une large majorité.** Elles exigent des réponses collectives : mieux contrôler, mieux protéger, mieux écouter.

Les données de ce panorama, issues du Ministère de l'Intérieur, du Haut Commissariat à l'Égalité et des acteurs de terrain, ne sont pas seulement des indicateurs. Ce sont des signaux d'alerte. Ils doivent nous guider, nous obliger, nous pousser à construire des politiques publiques à la hauteur. Car si des progrès existent, le chemin reste long. Et nous n'avons plus le luxe d'attendre.

Notre responsabilité collective est claire : faire de ces constats des leviers d'action. Protéger chaque femme, chaque enfant, chaque personne vulnérable. Renforcer la prévention. Lutter contre l'impunité. Soutenir celles et ceux qui agissent au quotidien.

**L'information est une arme. Le courage politique en est une autre. Ensemble, brisons le silence.**

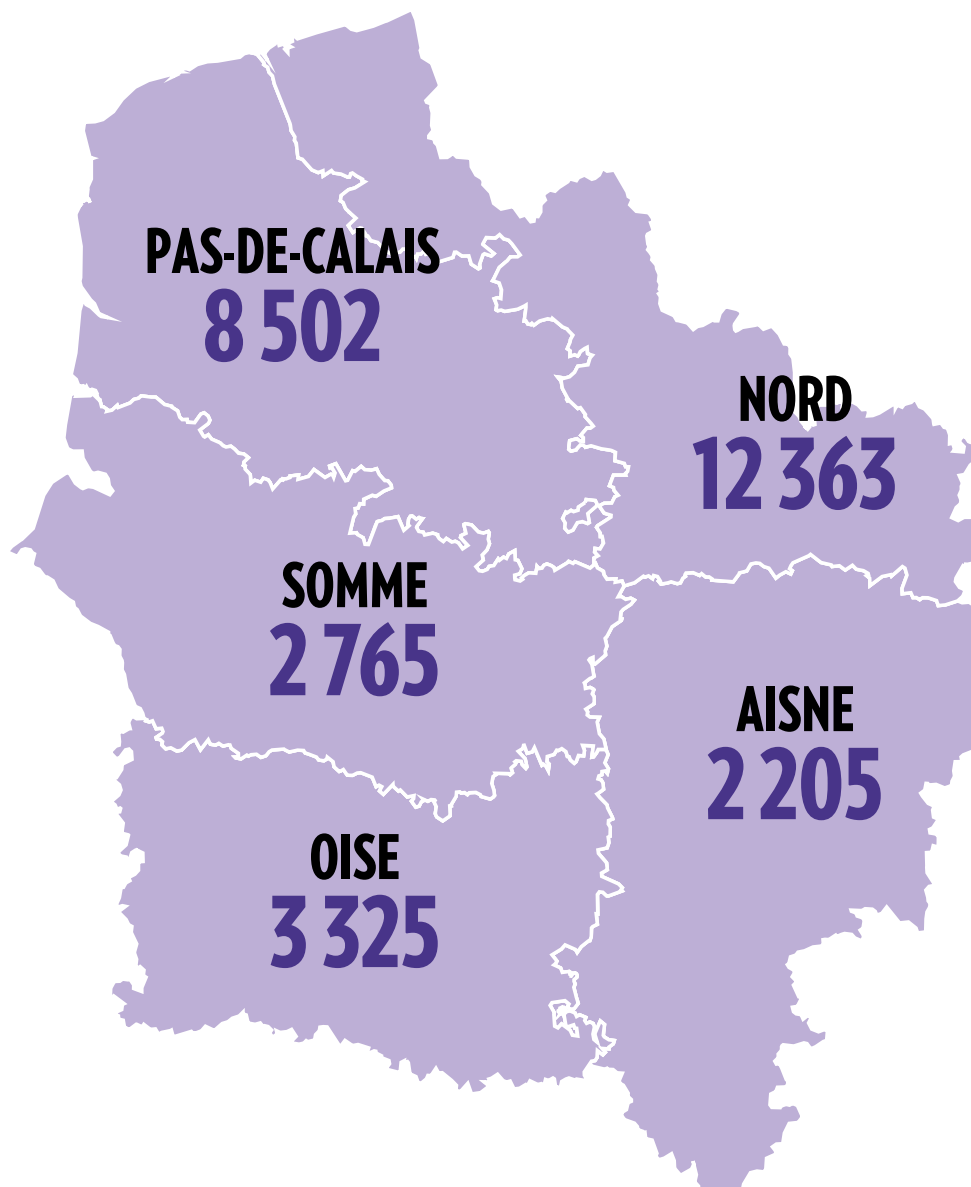
**KATY VUYLSTEKER**

Conseillère régionale du Nord



**DONNÉES**

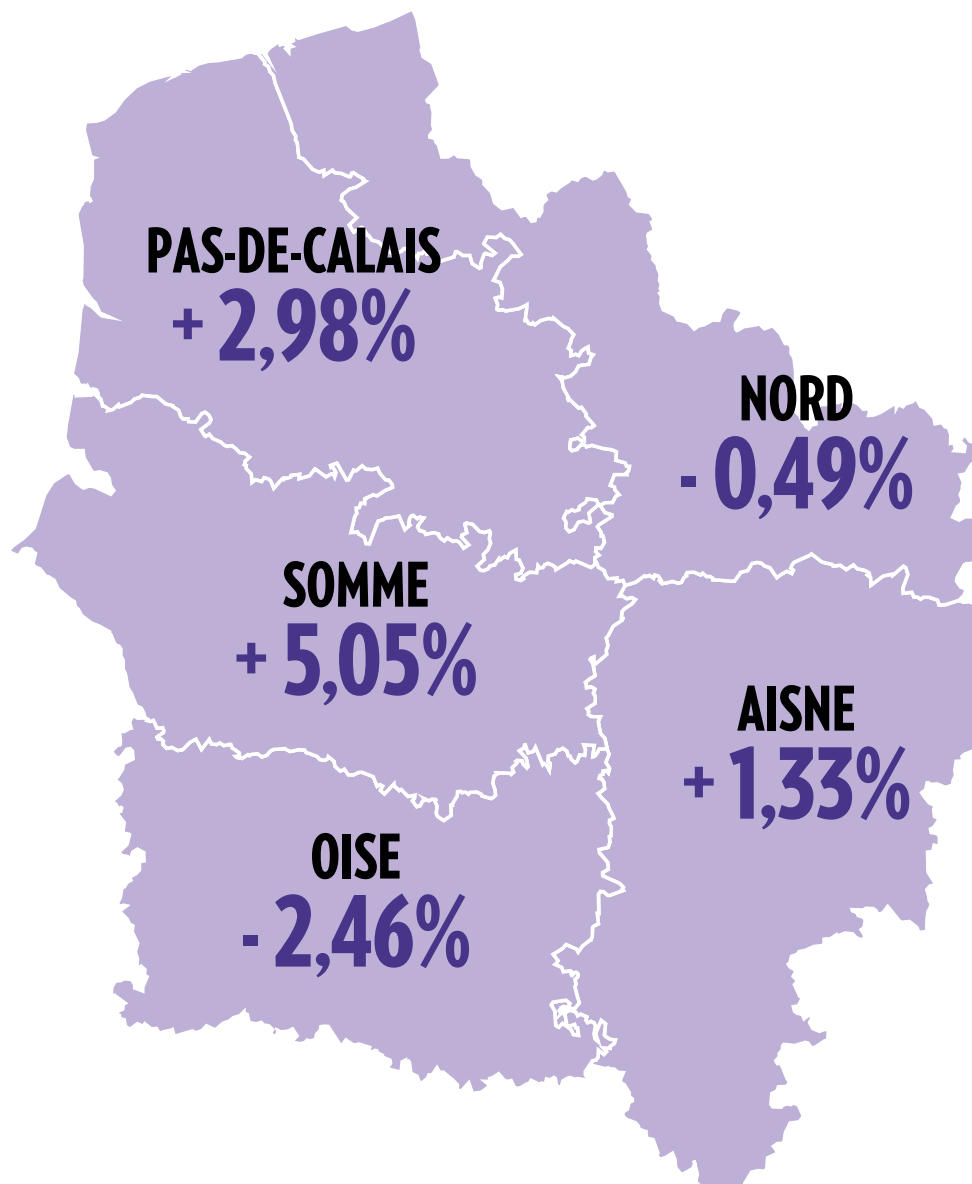
# **VIOLENCES PHYSIQUES INTRAFAMILIALES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE EN 2024**



En 2024, les violences physiques intrafamiliales ont connu une nouvelle recrudescence inquiétante dans la région des Hauts-de-France et plus particulièrement certains départements. Ces actes, qui touchent principalement les femmes et les enfants, témoignent de l'emprise exercée par les agresseurs au sein du foyer. Ce phénomène demeure malheureusement largement sous-déclaré, compliquant ainsi les interventions et la mise en œuvre de réponses adaptées.

DONNÉES

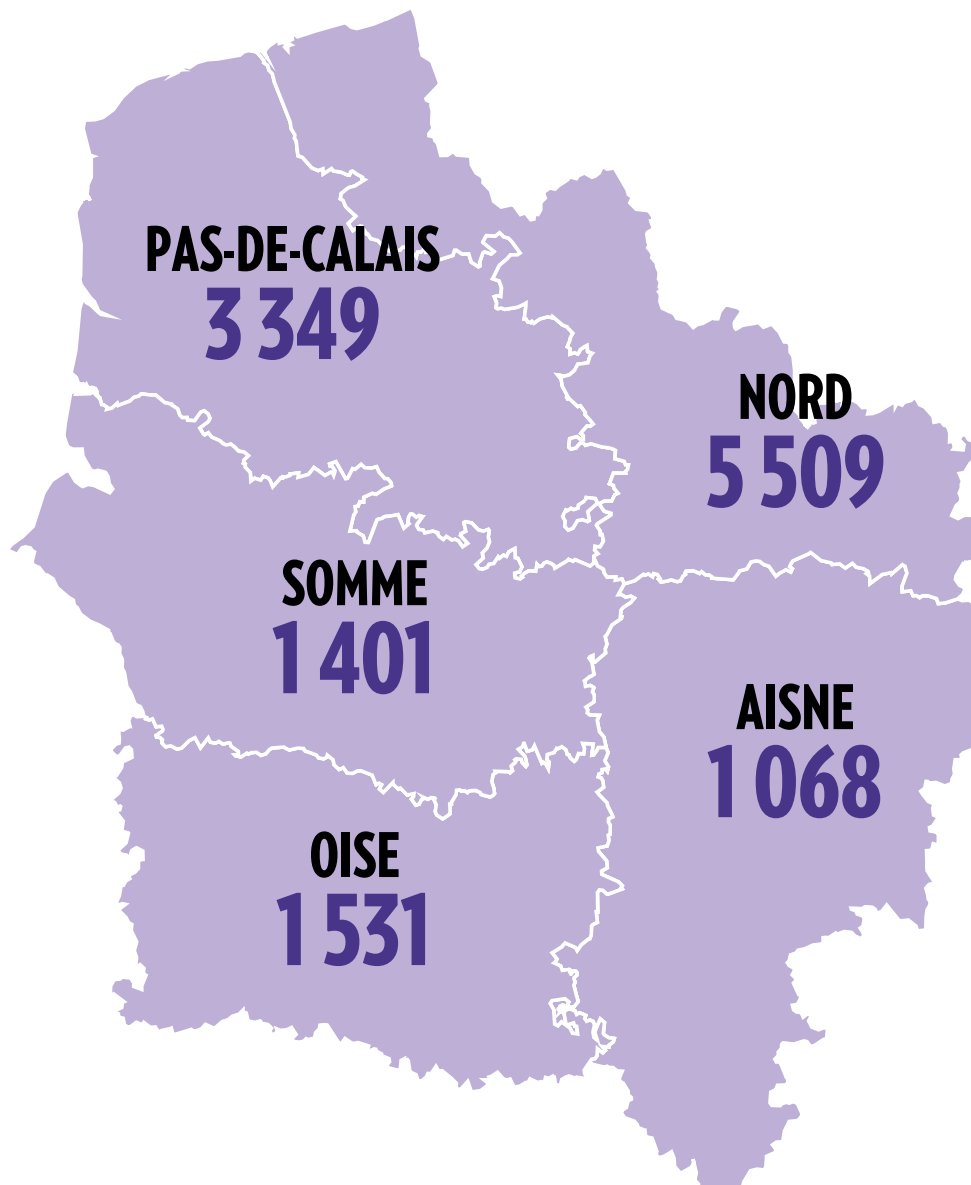
# ÉVOLUTION DES VIOLENCES PHYSIQUES INTRAFAMILIALES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ENTRE 2023 ET 2024



Entre 2023 et 2024, la région des Hauts-de-France a enregistré de nouvelles augmentations significatives des cas de violences physiques intrafamiliales. Le Pas-de-Calais et la Somme sont les territoires les plus touchés par ce fléau contrairement à l'Oise et le Nord qui enregistrent des baisses de cas. Il est important de préciser que ces chiffres montrent d'abord la persistance des violences intrafamiliales mais aussi une meilleure sensibilisation et déclarations des faits auprès des autorités.

**DONNÉES**

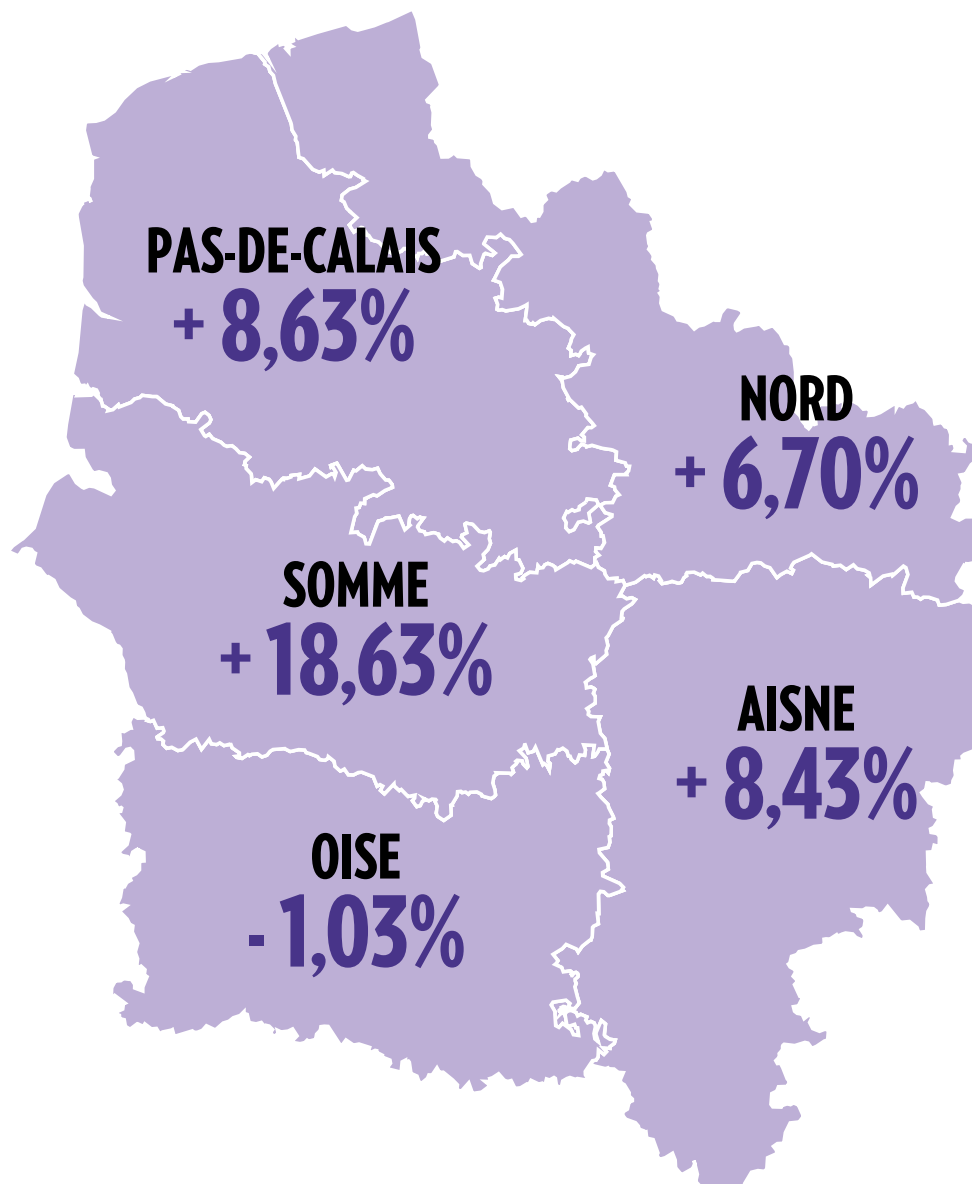
# VIOLENCES SEXUELLES ENREGISTRÉES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE EN 2024



Entre 2023 et 2024, les Hauts-de-France enregistrent une nouvelle hausse des violences sexuelles, avec plusieurs centaines de faits supplémentaires sur le territoire. Le Pas-de-Calais dépasse désormais les 3 300 signalements, tandis que la Somme franchit le seuil des 1 400 faits, confirmant une progression préoccupante. Même si certains départements, comme l'Oise, connaissent une légère baisse, le volume global de violences reste très élevé dans la région. Cette augmentation souligne l'ampleur du phénomène et la nécessité de renforcer les moyens de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement, encore insuffisants pour répondre aux besoins des victimes.

DONNÉES

# ÉVOLUTION DES VIOLENCES SEXUELLES ENREGISTRÉES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ENTRE 2023 ET 2024



Entre 2023 et 2024, les violences sexuelles ont de nouveau augmenté dans les Hauts-de-France, avec des progressions particulièrement marquées dans la Somme (+18,6 %) et le Pas-de-Calais (+8,6 %). Si certains territoires connaissent une légère baisse, comme l'Oise, la tendance régionale demeure préoccupante. Cette hausse souligne l'urgence de renforcer les actions de prévention, d'améliorer la protection des victimes et de poursuivre la sensibilisation face à des violences encore trop souvent passées sous silence.

STATISTIQUES

# FÉMINICIDES EN FRANCE DU 01<sup>ER</sup> JANVIER AU 20 NOVEMBRE 2025

144

féminicides au  
20 novembre 2025

Source : NousToutes

85

par (ex)compagnons  
(+ 5 tiers donc 4 enfants)

Source : Feminicides.fr

75%

des féminicides ont  
lieu chez la victime

Source : Feminicides.fr

49

femmes étaient en situation  
de séparation et/ou de  
violences connues

Source : Feminicides.fr

54

victimes étaient  
mères

Source : Feminicides.fr

126

enfants sont désormais  
orphelins (21 ont  
été témoins)

Source : Feminicides.fr

21

auteurs se sont suicidés  
(10 ont tentés)

Source : Feminicides.fr

3


auteurs sont  
actuellement en fuite

Source : Feminicides.fr

Le suivi des féminicides par les associations, relayé par la presse locale, rend visibles des tragédies trop souvent ignorées. Ces initiatives humanisent les victimes, soulignent la portée sociale de ces crimes et sensibilisent le public, renforçant notre responsabilité collective pour prévenir les violences et soutenir celles qui en sont victimes. Ce suivi est indispensable.

# PAS QUE DES NOMS, DES HISTOIRES


## ISABELLE, 51 ANS

 HAUMONT (59) - 01 JANVIER 2025

Mercredi 1er janvier, à Haumont (59), Isabelle, 51 ans, a été tuée par son conjoint. Il l'a frappée à mort après ce qu'il décrit comme une « dispute sur fond d'adultère ». Il a ensuite appelé les secours en déclarant avoir « fait une bêtise ». Batta une femme n'est pas une bêtise : c'est un crime.

Dans un couple, croire que l'autre nous appartient relève d'un biais patriarcal. Ce système, majoritairement imposé par les hommes et subi par les femmes, se manifeste sous différentes formes, allant des blagues sexistes aux violences les plus extrêmes, jusqu'au féminicide.

## SONIA, 52 ANS

 LAON (02) - 15 JANVIER 2025

Mercredi 15 janvier 2025, à Laon (02), Sonia, 52 ans, a été retrouvée morte dans l'appartement de son ex-conjoint, qu'elle avait quitté deux mois plus tôt. L'homme a ensuite tenté de se suicider.

Inconscient à l'arrivée des secours et de la police, il a été pris en charge médicalement puis placé en garde à vue le lendemain, accusé de meurtre par conjoint, d'enlèvement et de séquestration. Selon des voisins, il était « autoritaire » et s'« emportait régulièrement » contre son ex-compagne.

## MANON, 29 ANS

 BRUAY-SUR-L'ESCAUT (59) - 21 MARS 2025

Vendredi 21 mars 2025, à Bruay-sur-l'Escaut (59), Manon, 29 ans, a été tuée par arme blanche. Son mari a été placé en garde à vue pour homicide volontaire par conjoint.

Elle laisse derrière elle deux enfants, âgés de 19 mois et 4 mois, présents au moment du drame. Depuis le début de l'année, au moins 15 enfants sont devenus orphelins à la suite de féminicides.

## NOM INCONNU, 59 ANS

 SAINT-QUENTIN (02) - 06 JUIN 2025

Vendredi 6 juin 2025, à Saint-Quentin (02), une femme de 59 ans a été retrouvée morte chez elle, au sol.

Son fils a admis aux pompiers lui avoir porté des coups durant la nuit.

Un matricide est un féminicide.

# PAS QUE DES NOMS, DES HISTOIRES (SUITE)


## NOM INCONNU, 58 ANS

 ST-POL-SUR-MER (60) - 08 JUIN 2025

Dimanche 8 juin 2025, à Saint-Pol-sur-Mer (59), une femme de 58 ans a été retrouvée enterrée dans son jardin. C'est son frère qui avait signalé sa disparition.

Le mari et le fils de la victime ont été mis en examen pour meurtre et recel de cadavre. Tous deux ont reconnu avoir enterré le corps.


## NOM INCONNU, 42 ANS

 DUNKERQUE (59) - 06 SEPTEMBRE 2025

Samedi 6 septembre 2025, à Dunkerque (59), une femme de 42 ans est décédée après avoir été rouée de coups. Son compagnon a reconnu l'avoir giflée devant témoin quelques heures avant sa mort.

Il a été arrêté, placé en garde à vue et présenté au parquet.


## ALICIA, 35 ANS

 MASTAING (59) - 06 OCTOBRE 2025

Lundi 6 octobre 2025, à Mastaing (59), Alicia, 35 ans, est décédée en percutant un arbre avec sa voiture après avoir été poignardée au thorax. Son ex-conjoint s'est suicidé peu de temps après par arme à feu.

La victime avait porté plainte à deux reprises pour violences durant l'été, au moment de la séparation du couple. Elle laisse derrière elle trois enfants. Depuis le début de l'année, au moins 55 enfants sont devenus orphelins à la suite de féminicides.

## MÉLINA, 15 ANS

 LOMME (59) - 20 OCTOBRE 2025

Lundi 20 octobre 2025, à Lomme (59), une adolescente de 15 ans a été retrouvée ligotée et battue à mort dans une chambre d'hôtel. Un homme de 20 ans, qui se présentait comme son compagnon, s'est rendu au commissariat et a été placé en garde à vue.

La victime était suivie par l'Aide Sociale à l'Enfance. Pourquoi l'État ne mobilise-t-il pas les moyens nécessaires pour protéger les enfants et les adolescent-es ?

# PAS QUE DES NOMS, DES HISTOIRES (SUITE)


## ANTOINETTE, 53 ANS

 **VILLERS-COTTERÊTS (02) - 24 JUILLET 2025**

Jeudi 24 juillet 2025, à Villers-Cotterêts (02), Antoinette, 53 ans, a été tuée par son compagnon. Ce dernier avait tenté de maquiller le meurtre pour faire passer sa mort pour naturelle.

Après deux mois d'enquête, il a été mis en examen le 9 octobre pour « homicide par concubin ».

## NADINE, 62 ANS

 **MAUBEUGE (59) - 30 OCTOBRE 2025**

Jeudi 30 octobre 2025, à Maubeuge (59), Nadine, 62 ans, a été poignardée à mort à son domicile par un voisin d'immeuble.

Cet homme avait déjà été condamné pour « violences sur conjoint » et « violences sur mineurs de 15 ans ».

## NOM INCONNU, 72 ANS

 **HIRSON (02) - 17 NOVEMBRE 2025**

Le 17 novembre 2025 à Hirson, dans l'Aisne, un homme a tué sa mère de 72 ans en la poignardant, puis a pris la fuite après avoir agressé une autre femme. Il s'est ensuite enfermé dans un bâtiment avant de se rendre aux policiers qui l'ont interpellé.

Le meurtre d'une mère par son fils relève également des féminicides.

# RIAUMONT : DES ANNÉES DE SILENCE BRISÉ PAR LES VOIX DES VICTIMES

Depuis les années 1960, le village d'enfants de Riaumont, à Liévin (Pas-de-Calais), se présentait comme un foyer éducatif catholique, inspiré par des valeurs traditionalistes et scoutes. Pourtant, derrière cette image rassurante, des milliers de garçons, souvent placés par la DDASS ou l'ASE, ont vécu pendant des décennies dans un climat marqué par la violence physique, morale et sexuelle. Les témoignages recueillis aujourd'hui révèlent un quotidien fait de peur, d'isolement et de silence, où les enfants étaient livrés à eux-mêmes face à des adultes intouchables et à un système qui étouffait toute parole.

Dès les premiers témoignages, un même constat revient : l'éducation était marquée par une discipline quasi militaire où la violence semblait normale. Dans un climat de peur, l'encadrement intrusif laissait peu de place à l'expression des enfants, et les adultes apparaissaient intouchables. Pour les mineurs placés, déjà fragilisés, il n'y avait quasiment aucun espace pour se défendre ou contester ce qu'ils vivaient. Certains racontent que seule une tentative de fuite ou de plainte se soldait par un nouvel étouffement, comme si l'institution avait, à leurs yeux, toujours le dernier mot.

Longtemps, ces voix n'ont suscité aucune réaction. Les victimes parlent d'une chape de silence à double tour : celle imposée de l'intérieur, par l'institution, et celle du dehors, où les alertes restaient lettre morte. Ce n'est qu'à partir des années 2010 que d'anciens pensionnaires ont commencé à briser le silence. Peu à peu, les plaintes ont suivi, retraçant des violences vécues parfois des décennies plus tôt. Encouragés par quelques journalistes et associations, ces premiers témoignages collectifs ont marqué un vrai tournant.

En 2025, de nouvelles accusations relancent les enquêtes, alors qu'un ancien prier est condamné pour consultation d'images pédopornographiques : symbole fort, cette décision vient fissurer l'impression d'impunité qui régnait jusque-là. Pour beaucoup de victimes, c'est un cap : leur souffrance est enfin reconnue, même partiellement, et la justice brise du moins en partie le silence institutionnel. Plusieurs anciens affirment que ce verdict a ouvert une brèche et permis à d'autres, jusque-là isolés, d'engager à leur tour des démarches.

Face à l'indifférence, d'anciens pensionnaires ont créé un collectif pour soutenir les victimes et faire bouger les lignes. Ils témoignent, interpellent élus et autorités religieuses, et réclament des réformes profondes. Leur objectif va au-delà des procès : ils veulent une reconnaissance institutionnelle, et prévenir la reproduction de systèmes éducatifs où l'isolement et l'autorité sans contrôle mènent aux abus. Leur engagement dans le débat public a contraint plusieurs administrations à repenser la surveillance de ces lieux

accueillant des mineurs.

Pourtant, des résistances demeurent. Certains membres ou soutiens de l'institution contestent les accusations, dénonçant ce qu'ils voient comme une exagération. Ce rejet crée un climat tendu autour de l'affaire, chaque avancée de la justice ravivant les tensions. Pour les victimes, c'est une épreuve supplémentaire : il leur faut non seulement raconter leur histoire, mais aussi la défendre face au doute et à la minimisation.

Aujourd'hui, le récit de Riaumont s'écrit enfin autour de leurs mots. Après des années de silence et d'isolement, ces anciens enfants reprennent leur histoire en main et réclament que leur vécu soit entendu. Leur mobilisation rappelle que protéger les mineurs, c'est aussi écouter ceux qui, trop longtemps, sont restés sans voix. Grâce à leur détermination, Riaumont n'est plus seulement perçu comme un foyer éducatif, mais comme un signal d'alerte sur les dérives possibles lorsqu'un lieu échappe au contrôle extérieur et institutionnel.

# UNE MOTION COMMUNE PORTÉE PAR LES ÉCOLOGISTES ET LA MAJORITÉ RÉGIONALE



Le Conseil régional des Hauts-de-France s'est réuni ce jeudi 20 novembre à l'occasion d'une séance plénière.  
Photo : Mattéo FERRUX

**Les élu-es écologistes du Conseil régional des Hauts-de-France, aux côtés d'Alexandre Cousin, conseiller régional du Pas-de-Calais et en co-portage avec Xavier Bertrand, ont soutenus ce jeudi 20 novembre en séance plénière la motion dénonçant les faits extrêmement graves révélés par d'anciens enfants passés par l'établissement de Riaumont. La motion a été votée à une large majorité transpartisane par les élu-es du conseil régional.**

Les témoignages recueillis par le collectif des victimes, étayés par les investigations d'Ixchel Delaporte et les travaux de la commission parlementaire Spillebout-Vannier, mettent en lumière des violences physiques, psychologiques et sexuelles, ainsi qu'un grave déficit de contrôle institutionnel. Nous avons pu réaffirmer notre solidarité pleine et entière avec les victimes et saluons leur courage pour avoir permis que ces pratiques soient enfin reconnues publiquement. Nous avons insistés sur la nécessité de transparence et appelons l'ensemble des autorités concernées à

coopérer pleinement pour établir la vérité et rendre justice.

La motion engage la Région à renforcer, en lien avec l'État et les collectivités locales, les dispositifs de prévention et de contrôle des structures accueillant des mineurs. Elle charge également le président du Conseil régional de transmettre cette position aux autorités nationales et territoriales compétentes.

Pour les élu-es écologistes, cette action s'inscrit dans une vigilance constante : garantir la protection de l'enfance, s'assurer que les contrôles soient à la hauteur, et veiller à ce que jamais de tels faits ne puissent être ignorés ou tolérés dans notre région.

La motion complète est à retrouver sur  
**LESECOLOGISTESHDF.FR**

# NOTRE MOTION SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLE REJETÉE À LA RÉGION



Le Conseil régional des Hauts-de-France à Lille. Photo : Adobe Stock

**À quelques jours de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la délégation écologiste a présenté une motion de lutte contre les violences sexistes et sexuelles en séance plénière. Motion rejetée par la majorité régionale par prétexte d'une action déjà engagée.**

Déposée par Katy Vuylsteker, conseillère régionale du Nord, cette proposition visait à doter la Région d'une véritable stratégie pluriannuelle de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), un phénomène que les élus écologistes qualifient d'« urgent » et « transversal », estimant qu'aucun territoire n'en est aujourd'hui épargné.

Le texte défendu par la délégation écologiste proposait une série de mesures destinées à renforcer l'action régionale déjà engagée en matière de prévention des violences. Parmi les dispositifs phares figurait l'adoption d'un Plan régional pluriannuel de lutte contre les VSS, élaboré en collaboration avec les associations, les syndicats, les services de l'État et les universités, et doté d'un budget dédié. La motion prévoyait également

la création d'un Observatoire régional indépendant des violences sexistes et sexuelles, chargé de produire des données, d'évaluer les politiques publiques et de présenter un rapport annuel à l'assemblée.

Les écologistes souhaitaient par ailleurs que la Région devienne un employeur exemplaire en matière de prévention et de traitement des violences, notamment via la mise en place d'une cellule d'écoute indépendante, d'un dispositif de traitement des signalements et d'une formation obligatoire pour les encadrants, les ressources humaines et les élus. Le texte proposait également un programme unifié dans les lycées, baptisé *Génération Égalité Hauts-de-France*, destiné à coordonner et amplifier les actions éducatives existantes, ainsi que la conditionnalité des aides régionales au respect de protocoles de prévention des VSS.

Malgré le rejet, les écologistes affirment néanmoins vouloir poursuivre leur mobilisation pour que la Région se dote d'un cadre cohérent et évalué de prévention et de lutte.



**CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :**  
[ecologistes@hautsdefrance.fr](mailto:ecologistes@hautsdefrance.fr)

**CONSULTEZ NOTRE SITE WEB :**  
[www.lesecologisteshdf.fr](http://www.lesecologisteshdf.fr)

**ABONNEZ-VOUS À  
NOTRE NEWSLETTER**



**LES ÉCOLOGISTES  
HAUTS-DE-FRANCE**

Novembre 2025